



Du 20 au 24 Juillet 2026

Hébergement à
Villard-de-Lans

PROJET PEDAGOGIQUE
Séjour dans le vercors



SOMMAIRE

I. Projet Éducatif p.1

- Objectifs généraux

II. Contexte p.2

III. Intentions éducatives du séjour p.3-4

- Objectifs généraux
- Objectifs opérationnels
- Outils d'évaluation

IV. Équipe pédagogique p.5

V. Lieu du séjour p.6

VI. Organisation Générale p.7

VII. Planning d'Activités p.8

VIII. La vie quotidienne p.9

- Journée type

IX. Santé et sécurité p.10-11

- P.A.I
- Hygiène
- Déplacements
- Horaires
- L'argent de poche
- Objets de valeur

X. Évaluation p.12

XI. Tarification p.12

PROJET ÉDUCATIF

Objectifs généraux

La commune de Saint-Paul-de-Varces met en œuvre depuis de nombreuses années une politique éducative prioritaire visant à assurer la continuité et la cohérence des actions menées par l'ensemble des intervenants aux différents moments de la journée de l'enfant : temps scolaires, périscolaires et extrascolaires.

Elle se fixe pour priorité de contribuer à l'épanouissement et à la réussite de tous les enfants en apportant une réponse concertée et partagée aux besoins identifiés par la communauté éducative.

Écologie et Développement Durable :

Favoriser la sensibilisation des enfants à la protection de l'environnement par des actions concrètes comme le tri des déchets, la réduction des plastiques, et des activités pédagogiques sur la biodiversité.

Citoyenneté et Vivre-Ensemble :

Encourager le respect d'autrui, la coopération et la tolérance. Des ateliers et actions pédagogiques autour de la démocratie, du respect des règles de vie collective et des droits de l'enfant sont proposés afin de favoriser l'apprentissage de la vie en société.

Épanouissement Culturel et Artistique :

Développer l'accès à des activités artistiques variées (musique, théâtre, arts plastiques) pour encourager la créativité et l'expression personnelle.

Égalité des chances et Inclusion :

Offrir des conditions d'accueil adaptées aux enfants en situation de handicap et veiller à réduire les inégalités en mettant en place des outils pédagogiques et éducatifs favorisant l'inclusion de tous.

Activités Sportives :

Promouvoir une pratique sportive régulière adaptée aux capacités de chacun pour favoriser la santé, l'esprit d'équipe et le dépassement de soi.

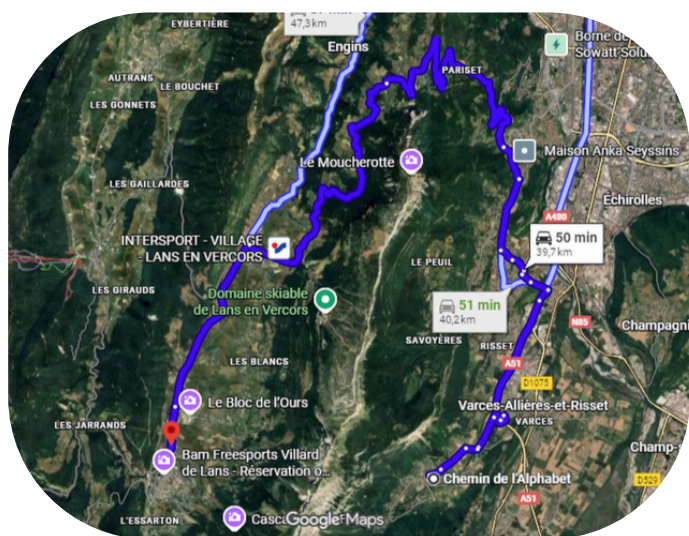
CONTEXTE

Dans le cadre des vacances d'été, l'accueil de loisirs Oxalis, situé à Saint-Paul-de-Varces, organise un séjour de 5 jours et 4 nuits, du 20 au 24 juillet 2026, destiné à 16 enfants âgés de 8 à 11 ans (CE2-CM2), inscrits aux services périscolaires ou extrascolaires de la commune.

Ce séjour se déroulera à Villard-de-Lans, au cœur du massif du Vercors, dans le gîte de groupe « Les Prés Verts ».

Le choix de Villard-de-Lans est notamment motivé par sa situation géographique privilégiée et la diversité des activités accessibles à proximité.

Le séjour se déroulera dans un gîte accueillant régulièrement des accueils de loisirs. Chaque chambre est équipée de sanitaires privatifs (douche et toilettes). La structure dispose également d'un réfectoire commun, d'une salle polyvalente et d'un terrain de tennis. Les repas sont préparés sur place et privilégient une cuisine faite maison, incluant des plats typiques du territoire.



| Organisateur | Centre d'hébergement |
|--------------------------------------|---------------------------------|
| Mairie de Saint-Paul de Varces | Gîte les prés verts |
| 40 place de l'église | Chemin de Payonnère Font noire |
| 38760 Saint-Paul de Varces | 38250 VILLARD DE LANS |
| servicejeunesse@saintpauldevarces.fr | contact@lespresverts-vercors.fr |
| 04 76 72 81 88 (poste 4) | Jean-Paul 06 85 10 58 52 |
| | Irène 06 95 47 83 93 |

INTENTION ÉDUCATIVE DU SÉJOUR

| Objectifs généraux | Objectifs opérationnels | Outil d'évaluation |
|---|--|---|
| <p>Responsabiliser l'enfant</p> <p>Développer son autonomie</p> | <p>Gestion des affaires : inciter les enfants à ranger leurs affaires et maintenir les espaces collectifs ordonnés. Faire un jeu sous forme de défis pour encourager les enfants. Préparation du sac à dos et affaires pour partir en activité la veille.</p> <p>Faire des enfants des acteurs de leur séjour, en respectant le rythme de chacun. Leur permettre de choisir certaines activités ou de définir des règles en faveur du groupe.</p> <p>Inciter les enfants à s'alimenter correctement, indispensable pour les activités sportives et le bien-être des enfants.</p> <p>Mettre et débarasser la table</p> | <p>Observation de l'ordre dans les espaces collectifs :</p> <p>Vérifier régulièrement les espaces communs afin de s'assurer que les enfants les maintiennent propres et rangés</p> |
| <p>Développer des activités autour de la nature</p> | <p>Proposer des temps d'activités ludiques en rapport avec la nature (randonnée, accrobranche, parcours d'orientation, tir à l'arc, etc...)</p> | <p>Après l'intervention : évaluer si les enfants appliquent les consignes et conseils donnés par les prestataires.</p> |

| | | |
|---|--|---|
| <p>Promouvoir la notion du tri</p> | <p>Dans le centre d'hébergement, participer aux gestes de tri et de compostage.</p> | <p>Auto-évaluation : demander aux enfants de réfléchir et de noter comment ils ont contribué au respect de la nature pendant l'activité.</p> |
| <p>Favoriser le vivre ensemble</p> | <p>Organiser des petits moments réguliers d'échanges collectifs, le matin ou le soir pour que chacun puisse s'exprimer et partager son point de vue sur les activités et sa journée. En axant les échanges sur l'écoute et le respect.</p> <p>Elaborer avec les enfants des règles de vie.</p> <p>Organiser des activités de groupe lors de veillées ou jeux extérieurs où les enfants peuvent coopérer pour atteindre un objectif commun (construction de cabanes, veillées)</p> | <p>Retours des animateurs : Faire un bilan régulier pour noter les améliorations et identifier les enfants qui progressent ou qui rencontrent des difficultés en termes de vivre ensemble.</p> |

EQUIPE PÉDAGOGIQUE

La directrice

Elle est responsable de la gestion administrative (inscription, etc...)

Le directeur Adjoint

Le directeur adjoint travaille en étroite collaboration avec la directrice et assure un lien régulier avec elle tout au long du séjour.

Il veille également à la sécurité physique et morale des enfants et des adultes présents sur le site.

Il participe à la gestion de la vie collective en s'assurant du respect des temps de sommeil et de repos, de la qualité de l'alimentation et du bien-être général des enfants.

Il prépare, adapte au public, anime et évalue les activités proposées aux enfants.

Il prend part activement à l'organisation du séjour en amont et contribue à sa bonne mise en œuvre sur place.

Enfin, il exerce un rôle d'accompagnement et de formation auprès des animateurs.

Les animateur.trices

Les animateur.trices sont garants de la sécurité physique et morale des enfants et veillent au bon déroulement des activités.

Ils participent pleinement au projet pédagogique en proposant des animations et activités en cohérence avec ses objectifs.

Ils préparent, adaptent au public, animent et évaluent les activités qu'ils proposent aux enfants.

Ils contribuent également à la gestion de la vie quotidienne, en restant attentifs aux rythmes, aux besoins et à l'hygiène des enfants.

Capables de travailler en équipe, ils veillent à la bonne tenue des chambres, des espaces de vie et du matériel mis à disposition.

LIEU DU SÉJOUR

Le gîte « Les Prés Verts » est un établissement déclaré auprès de la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES). Ouvert toute l'année, il accueille des familles, des groupes scolaires ainsi que des colonies de vacances. Situé à 20 minutes à pied ou à 7 minutes en voiture du centre-ville de Villard-de-Lans, il offre un cadre agréable et propice à la découverte de la nature environnante.

Au rez de chaussée :

- une première salle à manger de 50 places
- deux salles polyvalentes avec baby foot
- des sanitaires
- un local à chaussures
- une cuisine collective avec espace plonge et légumerie

Au premier étage :

- 4 chambres de 2 dont 1 avec sanitaire extérieur
- 1 chambre de 3 avec sanitaire extérieur
- 5 chambres de 4 dont 1 avec sanitaire extérieur
- 1 chambre de 6

Au second étage :

- 4 chambres de 2 avec sanitaires
- 3 chambres de 4 avec sanitaires
- 2 chambres de 5 avec sanitaires
- 2 chambres de 6 avec sanitaires

En extérieur et aux abords :

- un terrain de tennis
- un espace de pétanque
- Nombreuses activités de plein air

ORGANISATION GÉNÉRALE

Les activités proposées

Diverses activités seront mises en place afin de répondre aux objectifs généraux du séjour. Elles incluront notamment des jeux collectifs, des activités sportives et des animations favorisant la coopération et le développement personnel des enfants.

Pour que chaque activité soit pleinement appréciée, il est essentiel que les enfants y trouvent du plaisir. Ils auront ainsi la possibilité de suggérer et de choisir certaines activités qu'ils souhaitent réaliser, tout en respectant l'organisation de la journée et les temps obligatoires.

Le rythme des enfants sera pris en compte, alternant moments calmes et périodes d'activités. Des temps calmes seront aménagés pour permettre aux enfants de se reposer ou de s'occuper de manière autonome avec le matériel mis à disposition, tel que des jeux de société, des livres ou du matériel créatif. Ils pourront également profiter des différents espaces de jeux du gîte, chaque espace étant placé sous la responsabilité d'un animateur afin d'assurer sécurité et encadrement.

Activités sportives et culturelles

Durant cette semaine, de nombreuses activités seront proposées aux enfants, dont certaines seront encadrées par un moniteur diplômé d'État (D.E) afin d'assurer leur bon déroulement et la sécurité des participants.

Les activités proposées durant le séjour, sont les suivantes :

- Tir à l'arc
- Accrobranche
- Laser game outdoor
- Piscine
- Parcours d'orientation
- Patinoire
- Trampoline Park (Activ'park)
- Bowling
- Randonnée

PLANNING D'ACTIVITÉS

| LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI |
|---|-----------------------------|-----------------------------------|--------------------------------|---|
| 10h00 : Arrivée sur les lieux et jeux de piste | Tir à l'arc | Parcours d'orientation | Activ'Park | Bowling |
| REPAS MIDI | | | | |
| Accrobranche | Piscine | Laser park | Activité animateurs | Rangement des lieux 16h00 : Départ du gîte |
| REPAS SOIR | | | | |
| Veillée jeux de cohésion | Veillée surprise | Patinoire | Activité mystère | |

LA VIE QUOTIDIENNE

La journée type

La journée type présentée ci-dessous constitue une trame indicative qui pourra être adaptée en fonction de la fatigue des enfants et des activités prévues.

Une attention particulière sera portée par l'équipe au rythme de chaque enfant. Par exemple, les réveils seront échelonnés afin que chacun puisse se lever et prendre son petit-déjeuner à son rythme, dans le respect des horaires établis, sans perturber les autres enfants.

| Horaires | Moment de la journée |
|-------------|--|
| 7h00-8h30 | Petit déjeuner |
| 8h30-9h00 | Préparation individuelle (lavage de dents, habillage, etc...) |
| 9h00-12h00 | Activités |
| 12h00-13h00 | Repas du midi |
| 13h00-14h00 | Temps calme |
| 14h00-16h30 | Activités |
| 16h30-17h00 | Goûter |
| 17h00-19h00 | Temps libre et vie quotidienne (douche, jeux libre, etc...) |
| 19h00-20h00 | Repas du soir |
| 20h00-21H30 | Veillée animateurs |
| 21h30-22h00 | Préparation de la mise au lit |
| 22h00 | Extinction des feux |

SANTÉ ET SÉCURITÉ

P.A.I

Aucun médicament ne pourra être administré sans ordonnance médicale ou sans l'accord explicite d'un médecin. Dans le cas où un enfant dispose d'un Plan d'Accueil Individualisé (PAI), l'équipe d'animation devra en être informée avant le séjour afin de prévoir les dispositions nécessaires pour son organisation et sa gestion.

Pendant le séjour, l'équipe d'animation conservera les médicaments des enfants et tiendra à jour le registre sanitaire, dans lequel seront consignés tous les soins et médicaments dispensés.

Dès l'arrivée dans les locaux, un point sécurité sera réalisé avec les enfants, incluant notamment les consignes en cas d'incendie et les règles générales de sécurité.

HYGIÈNE

L'équipe d'animation accordera une attention particulière à l'hygiène des enfants. Des temps spécifiques seront prévus pour la douche, le brossage des dents et le lavage des mains, notamment avant les repas, afin de sensibiliser les enfants à l'importance des bonnes pratiques d'hygiène et de leur bien-être quotidien.

DÉPLACEMENTS

La commune met à disposition ses deux minibus pour toute la durée du séjour. Chaque véhicule peut accueillir 8 enfants et un adulte. Avant le départ, les minibus feront l'objet d'un contrôle effectué par les services techniques de la commune.

Les animateurs, titulaires du permis B, veilleront à ce que les enfants soient correctement attachés et que des sièges auto adaptés soient disponibles pour les enfants de moins de 10 ans, conformément à la réglementation en vigueur.

HORAIRES

Le lundi : L'accueil est prévu pour 8h00, à l'adresse suivante : 355 Chem. de Coper, 38760 Saint-Paul-de-Varces afin de partir à 8h45

Le vendredi : Un retour est prévu à 17h00 sur le parking de l'école à l'adresse suivante : Chemin de l'alphabet, 38760, Saint-Paul de Varces

RESTAURATION

Les enfants bénéficient d'un hébergement en pension complète comprenant le petit-déjeuner, le déjeuner, le goûter et le dîner. Les repas sont partagés avec les animateurs et peuvent, selon les activités prévues, se présenter sous forme de pique-niques.

Pour les régimes alimentaires spécifiques, les parents doivent en informer l'équipe lors de l'inscription. Une option végétarienne peut être proposée par le centre.

Les animateurs prennent leurs repas avec les enfants et veillent à ce que chacun mange correctement tout en animant les moments de repas.

Tous les repas sont préparés sur place, faits maison et servis sans réchauffage.

L'ARGENT DE POCHE

Avant le départ, les parents remettront à l'équipe d'animation l'argent de poche de l'enfant (20€ max). Dans un souci d'autonomie, les enfants (sous supervision des animateurs) rempliront eux-mêmes leur feuille de suivi d'argent de poche. Le solde sera restitué aux parents à l'issue du séjour.

OBJETS DE VALEUR

Les téléphones portables, consoles portables ou tout appareil électronique sont interdits durant le séjour. Nous déconseillons d'apporter des objets de valeur. En cas de perte ou de vol, l'équipe se dégage de toute responsabilité. Les appareils photos jetables sont acceptés.

EVALUATION

Chaque soir, lors du coucher des enfants, l'équipe d'animation se réunit pour un temps de récapitulatif de la journée. Ce moment informel de communication est essentiel pour rédiger le bilan quotidien du mini-camp, qui servira ensuite à analyser les prestations et l'environnement choisi, afin d'améliorer les futurs séjours.

Chaque jour, lors du goûter, un temps est consacré à la discussion avec les enfants sur la vie du mini-camp afin de :

- Connaître leurs ressentis et les écouter,
- Identifier d'éventuels problèmes à résoudre et faire le point si nécessaire,
- S'assurer que chacun trouve sa place et mesurer la cohésion du groupe.

En fin de séjour, un bilan global est réalisé par l'équipe afin d'évaluer les objectifs atteints, les points positifs et négatifs, ainsi que les aspects à améliorer pour les mini-camps suivants.

TARIFICATION

La commune réaffirme son engagement en faveur de l'accessibilité pour tous en adaptant les tarifs en fonction des revenus des familles.

À cet effet, une grille tarifaire basée sur le coefficient familial est mise en place pour ce séjour, permettant à chaque enfant de participer selon les moyens de sa famille.